

Zurich, le 22 février 2016

15^e concours de musique de chambre du Pour-cent culturel Migros

L'Orion Streichtrio, de Bâle, remporte deux distinctions

Lors de la finale publique du 15^e concours de musique de chambre du 17 février 2016 dans la petite salle de la Tonhalle de Zurich, l'Orion Streichtrio de Bâle s'est vu décerner la distinction d'«Ensemble du Pour-cent culturel Migros 2016» ainsi que le prix du public. Les musiciens bâlois ont remporté la finale face au trio avec piano Trio Aeterno de Genève et face au sextuor de percussion zurichois Cosmic Percussion Ensemble, et ils ont enthousiasmé tant le jury que le public. Les lauréats se voient attribuer un prix de 10 000 francs, vont bénéficier d'un large soutien et vont entrer dans le placement de concerts du Pour-cent culturel Migros.

Le concours de musique de chambre du Pour-cent culturel Migros découle d'une longue tradition. Depuis 1974, le Pour-cent culturel Migros aide de jeunes ensembles suisses de musique de chambre à lancer leur carrière. Lors de l'édition de cette année, trois des 23 ensembles de musique de chambre candidats s'étaient qualifiés pour la finale publique du 17 février 2016 dans la petite salle de la Tonhalle de Zurich: le trio avec piano Trio Aeterno de Genève, le sextuor de percussions zurichois Cosmic Percussion Ensemble ainsi que l'Orion Streichtrio de Bâle. Les trois ensembles ont apporté la preuve de leur virtuosité au cours d'un concert d'une demi-heure chacun. Un éminent jury international a désigné l'Orion Streichtrio comme ensemble lauréat 2016. Les musiciens se sont également vu décerner le prix du public.

L'Orion Streichtrio, constitué de Veit Hertenstein, alto, lauréat d'un prix d'études du Pour-cent culturel Migros en 2007 et 2008, de Benjamin Gregor-Smith, violoncelle et de Soyoungh Yoon, violon, a enthousiasmé tant le jury que le public avec son interprétation du Trio à cordes n° 5 en ut mineur, op. 9 n° 3 de Ludwig van Beethoven.

Selon ses propres dires, le jury a été convaincu et fasciné par la joie audible émanant du groupe, par sa complicité, sa cohésion et son grand professionnalisme.

L'«ensemble du Pour-cent culturel Migros 2016» recevra un prix de 10 000 francs. Il bénéficiera également d'un large soutien, concrétisé par exemple par l'enregistrement d'un CD de démonstration ou la participation à une Masterclass, qui lui permettra d'acquérir de l'expérience en donnant des concerts et d'accéder à la notoriété sur la scène nationale. Les trois ensembles finalistes seront intégrés dans le placement de concerts du Pour-cent culturel Migros, qui versera une contribution à leurs cachets lors de ces concerts. Les organisateurs de concerts peuvent ainsi planifier des spectacles de grande qualité avec des musiciens suisses talentueux, à des conditions avantageuses.

Le jury du concours de musique de chambre 2016 était constitué de:

- Christian Poltéra, président du jury, violoncelliste, activité internationale de concertiste en tant que soliste et chambriste, professeur de violoncelle et de musique de chambre à la Haute École de Musique de Lucerne.
- Reto Bieri, clarinettiste, activité internationale de chambriste, professeur de musique de chambre à la Haute École de musique de l'université de Würzburg, administrateur du festival de Davos.
- Isabel Charisius, altiste, ancienne membre du Quatuor Alban Berg, professeure d'alto et de musique de chambre à la Haute École de Musique de Lucerne.
- Mischa Damev, responsable Musique, Direction des affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros, Zurich et directeur artistique Migros-Pour-cent culturel-Classics.
- Andreas Janke, violoniste, premier violon solo de l'orchestre de la Tonhalle de Zurich, membre du trio Oliver Schnyder, professeur de violon à la Haute École d'art de Zurich.
- Andreas Berger, percussionniste à l'orchestre de la Tonhalle de Zurich, activité internationale de concertiste avec divers ensembles.

Infobox

Depuis 1969, le Pour-cent culturel Migros encourage les jeunes artistes suisses. Dans le cadre de concours de talents de portée nationale, il décerne des prix d'études et d'encouragement. Les prix d'études dotés de 14 400 francs chacun contribuent à financer la formation des jeunes talents en Suisse et à l'étranger. Les prix d'encouragement sont attribués à des lauréates et lauréats particulièrement talentueux. Ils comprennent des mesures d'encouragement durables et individuelles telles que la possibilité de se produire en public, le coaching ou la promotion. Les concours sont organisés chaque année dans les catégories suivantes: théâtre de mouvement, chant, musique instrumentale, musique de chambre (tous les trois ans), art dramatique et danse.

Environ 2900 artistes prometteurs ont jusqu'à présent bénéficié d'un soutien à hauteur de 39 millions de francs au total et d'un accompagnement global pour lancer leur carrière. Sur sa plateforme en ligne des jeunes talents, le Pour-cent culturel Migros présente en outre des artistes d'exception, à l'aide de biographies, de photos et d'extraits audio. Organisateur de spectacles, créateurs culturels et agences d'artistes peuvent ainsi découvrir aisément de nouveaux talents.

Concours des jeunes talents: www.pour-cent-culturel-migros.ch/concoursjeunestalents

Plateforme en ligne: www.pour-cent-culturel-migros.ch/Decouverte-de-talents

Informations aux médias:

Barbara Salm, Responsable communication, Direction des affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros, Zurich, tél. 044 277 20 79, mobile 079 796 06 84, barbara.salm@mgb.ch

* * * * *

Le Pour-cent culturel Migros est un engagement volontaire de Migros, inscrit dans ses statuts, en faveur de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie.

www.pour-cent-culturel-migros.ch